



BOUESSAY

Bulletin municipal



Décembre 2020

N°62



Une nouvelle année va s'achever particulièrement chargée en émotion au vu de la crise sanitaire que nous avons traversée et traversons. Toutes vies sociales et familiales sont quasiment inexistantes. La vie associative est en mode léthargique, merci aux différents membres des associations qui font preuve d'imagination et de persévérance pour continuer leurs missions, nous allons vers des jours meilleurs. Nous savons malheureusement que nous allons devoir vivre avec, pour plusieurs mois encore. Le respect des gestes barrières est la mesure la plus efficace pour contrer ce virus, ne nous relâchons pas ! Restons vigilants ! La propagation du virus reste et restera importante. Je sais pouvoir compter sur votre sens des responsabilités individuelles pour vous protéger et surtout, les personnes les plus fragiles.

Après un arrêt de l'école le 13 Mars, nous avons pu ouvrir suite au confinement, le 18 Mai, et tenions à cette ouverture même si les conditions d'accueil étaient difficiles et contraignantes. Nous avons persisté dans l'intérêt des enfants et des familles.

L'année 2021 devrait voir la finalité du PLUIH (plan local d'urbanisme habitat) qui a été un long travail et les différents raccordements de la fibre devraient se terminer.

Un nouveau conseil communautaire a vu le jour suite aux élections municipales, sous la présidence de Daniel Chevalier. Ce dernier veut une implication des maires de toutes nos communes sous forme de vice présidence ou vice présidence déléguée. Il m'a confié comme délégation la commission environnement, ce qui prouve que notre commune est reconnue et a sa place.

La vie communale nous a réservé une bonne et agréable information. Nous sommes sortis de la zone d'alerte financière. Pour nous ce n'est pas une surprise, nous étions convaincus de nos choix et décisions. Nous restons vigilants sur nos dépenses et les choix d'investissements. Nous retrouvons tout simplement de l'autonomie financière. Merci à nos deux adjoints Mr Freuslon et Mme Bruand d'avoir travaillé ce dossier pour mener à cette fin positive.

Tout cela est bien aléatoire au regard de cette période d'incertitude.

On aimerait le matin se dire que tout va bien. Se couper des folies du monde, de ces virus ravageurs mettant fin à des vies et réducteurs de libertés. La lutte contre la COVID sera une œuvre collective, longue et semée de souffrances, de frustrations et de désastres économiques. Mais nous la gagnerons.

Le combat contre le fanatisme et sectarisme religieux sera plus long. Cet obscurantisme s'attaque aux valeurs fondamentales de notre république, on ne doit pas tuer dans nos écoles, nos églises, sur nos terrasses de café. C'est le fondement même de notre nation qui est en danger. Nous ne devons pas nous résigner face à cette barbarie mais nous rassembler et laissons à nos responsables politiques les actes qui ne doivent plus être que des discours. Ce combat sera une course de fond mais notre nation a traversé dans son histoire bien d'autres batailles et nous devons rester unis. Les valeurs républicaines gagneront.

Je terminerai mon propos en vous souhaitant des fêtes de fin d'année les plus agréables possibles.

« L'amitié, c'est le respect, l'acceptation totale d'un autre être. » Marguerite Yourcenar

Le Maire
Pierre Paterne

Ouverture de la mairie
pendant les congés de Noël :

les lundis 21 et 28 décembre 2020
de 13h30 à 17h

les mardis 22 et 29 décembre 2020
de 13h30 à 18h



Vos conseillers au travail :
en huit clos en respectant
les gestes barrières

Rédaction et Mise en page :
Dominique Daubias
Anita Dupont
Mickaël Lamy
Lydie Saison
Cyril Yvon

**HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA MAIRIE :**

Les lundis et vendredis :
13h30 à 17 h

Les jeudis et samedis :
9h à 12h

et le mardi : 13h30 à 18h
(fermée le mercredi)

MAIRIE DE BOUESSAY
Route de Grez en Bouère 53290 BOUESSAY
Tél 02 43 70 80 22
Courriel : mairie.bouessay@wanadoo.fr

RETROUVER L'ACTUALITÉ
DE VOTRE COMMUNE
SUR LE SITE DE LA MAIRIE :
www.bouessay.mairie53.fr

**Vous avez de belles
photos de Bouessay,
faites-les nous parvenir,
nous les publierons**



Impression:
Société Fouillé-Lemoine
72300 Solesmes

Sur la période 2015 à 2019, la commune de Bouessay a fait face à un fort endettement, ce qui a généré une capacité d'autofinancement négative.

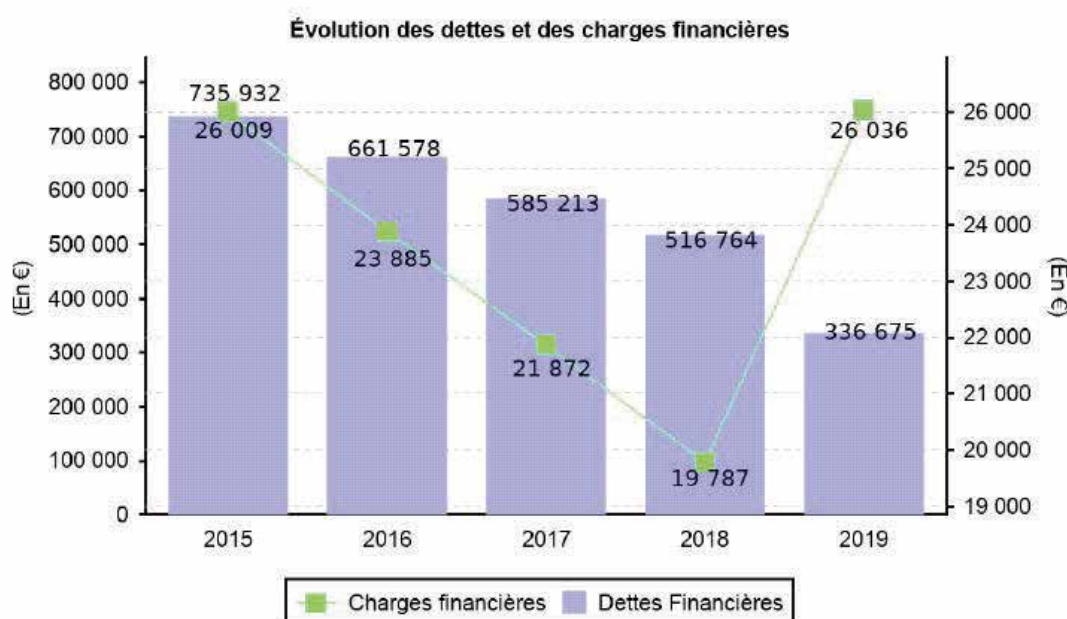
Suite à notre engagement de 2018 de désendetter la commune, une opération financière a été réalisée, c'est à dire rembourser par anticipation le prêt du lotissement de l'aubépine qui s'élevait à 136 809,07€.

Grâce à cela, et de biens d'autres efforts, la commune de Bouessay vient de retrouver une Capacité d'Auto Financement (CAF) positive. Pour rappel, la CAF représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital.

Bien évidemment, ce n'est pas pour cela que la commune doit se permettre de faire des investissements non justifiés. Malgré les difficultés financières que connaissait la commune depuis toutes ces années, celle-ci pouvait cependant prétendre à des dotations régionales et départementales. Rappelons que des fonds départementaux sont à la disposition de la commune depuis 2016 et qu'à ce jour, l'enveloppe n'a pas été utilisée. Ces fonds ne sont bien entendu pas perdus et peuvent être ajoutés aux fonds de relance que le département octroie pour la commune afin de relancer l'économie (COVID).

Comme nous avons pu vous le dire lors du bulletin de Décembre 2019, la charge financière allait augmenter du fait du remboursement anticipé du prêt.

Si nous regardons l'évolution depuis plusieurs années :



L'endettement de la commune est nettement moins important et atteint au 31.12.2019, 336 675 €, ce qui représente un ratio par habitant de 441€ contre 672€ par habitant pour une commune de taille équivalente sur le département de la Mayenne.

En conclusion, on peut dire que la commune de Bouessay a fait de nombreux efforts afin de pouvoir garder son autonomie.

Christophe Freuslon

1er adjoint, chargé des finances

Tarifs de location de la Salle Communale – année 2020

	Petite et Grande Salles	Chauffage
- Associations de la commune pour manifestations à but non lucratif ou non. - Syndicats - Habitants de la commune (lors d'un décès d'un membre de la famille)	Gratuit	Gratuit
Vin d'honneur (une journée) : Commune	72.00 €	22.00 €
Hors commune	94.00 €	22.00 €
Location d'une journée en semaine : Commune	72.00 €	22.00 €
: Hors commune	94.00 €	22.00 €
Location pour deux jours ou le week-end : Commune	144.00 €	46.00 €
Hors commune	197.00 €	46.00 €
Location pour trois jours : Commune	214.00 €	67.00 €
Hors commune	266.00 €	67.00 €

Monsieur le Maire rappelle également qu'un chèque de réservation du montant de la location ainsi que la copie de l'attestation en responsabilité civile seront réclamés au moment de la signature du contrat. Deux chèques de caution de 250,00 € seront demandés lors de la remise des clés et le chauffage sera payable obligatoirement du 15 octobre au 15 avril.

Tarifs cantine et garderie rentrée

Cantine	adulte	enfant Commune	enfant hors commune
	6.00	4.00	4.75
garderie	matin	soir	journée
	1.85	2.55	4.10
mercredi matin		6.00	6.00

Horaires de la garderie

Matin : 7h30 à 8h45

Soir : 16h30 à 18h30

L'heure de sortie (18h30) doit être impérativement respectée (le tarif passe à 8,00 € au-delà de 18h30 pour toute heure commencée).

Subventions



Générations mouvement	226 €
BASC : fonctionnement	800 €
BASC : subvention Noël sur justificatif	283.52€
BASC : subvention feu d'artifice sur justificatif	1 150 €
Association des parents d'élèves	246 €
Coopérative Scolaire	545 €
Coopérative Scolaire (subvention exceptionnelle)	5 915 €
Groupement de défense des cultures	138 €
Anciens Combattants AFN Bouessay - St Loup	145 €
Chambre des métiers (53)	84 €
Comice de Grez en Bouère (remboursé)	84 €
ADMR de Grez en Bouère	759 €
Amicale des Pompiers de Bouère	84 €
Mayenne Nature Environnement	40 €
TOTAL	10 499.52€

Conseil municipal

Notre commune a obtenu une première fleur au concours des villes et villages fleuris. Le panneau a été posé sur le rond point.

Au vu des consignes sanitaires contre la Covid, les séances de conseil municipal se déroulent à huis clos. Néanmoins, vous pouvez prendre connaissance des débats en consultant le site de la commune, onglet vie municipale-conseil municipal-comptes rendus.

Démission du conseil municipal de Mme Agathe Bahouche pour raisons personnelles le 3 septembre 2020



Site internet

59580 visites à l'année

Les pages les plus visitées : les compte rendus du conseil municipal, les bulletins municipaux...

<http://www.bouessay.mairie53.fr/>

Bulletin municipal version numérique

Afin de préserver l'environnement, l'équipe municipale a pour objectif de proposer une version numérique du bulletin pour les habitants qui le souhaitent. Un lien internet sera envoyé sur les boîtes mails. Si vous êtes intéressés, vous êtes invités à communiquer votre adresse internet à la mairie par le biais de sa messagerie (mairie.bouessay@wanadoo.fr) ou aux heures d'ouverture.

Ce système permettra aussi de prévenir les bouesséens en cas de mesures urgentes comme cela a pu être le cas durant la COVID.

Les commissions municipales

Commission école	Mmes Bruand, Gerard, Daubias, Mrs Yvon, Furcy, Lamy
Commission travaux, bâtiments, urbanisme	Mrs Freuslon, Riach, Paterne, Mmes Dupont, Saison, Bruand
Commission agricole et environnement	Mrs Freuslon, Furcy, Lamy, Paterne, Mmes Gerard, Rocheteau, Mancini
Commission Information, communication	Mrs Lamy, Yvon, Mmes Dupont, Daubias, Saison
Commission d'Appel d'Offres, marchés publics	Membres titulaires Mrs Paterne, Freuslon, Riach, Mme Dupont Membres suppléants : Mmes Saison, Rocheteau, Bruand
Territoire d'énergie de la Mayenne (TEM 53)	Délégué titulaire : Mr Paterne—Délégué suppléant : Mr Freuslon
CNAS	Déléguée représentant les élus : Mme Daubias Déléguée représentant les agents (et correspondant CNAS) : Mme Renou

TRANSPORTS

Cars Aleop



Réseau Aléop Pays de la Loire
Aleop.paysdelaloireloire.fr

TARIFICATION

- 2 € le ticket unitaire pour un trajet simple
- 16 € le carnet de 10 tickets
- 50 € le coupon mensuel
- 25 € pour les moins de 26 ans sur présentation d'une pièce d'identité
- Gratuit pour les moins de 4 ans

La moitié des frais d'abonnement aux transports collectifs est prise en charge par l'employeur sous conditions.

Correspondance possible sur toutes les lignes régulières et à la demande du Réseau Aléop en Mayenne, avec un même ticket (sauf correspondance à Laval).

OÙ ACHETER SON TITRE DE TRANSPORT

- A bord du véhicule
- À l'Espace TUL et au bar La Renaissance (sauf ticket unitaire)

Espace TUL : Galerie commerciale « Le Saint-Louis »

11 allée du Vieux Saint-Louis 53000 Laval

Bar La Renaissance : 12 avenue Maréchal Joffre

53200 Château-Gontier-sur-Mayenne

Mobil IT 72



Renseignements : 06 38 94 98 09 ou mobilite72@gmail.com

Antenne régionale de la Mayenne —Service transports routiers voyageurs 5 rue du Paradis CCS 11401 53014 LAVAL CEDEX

Ligne 109 : Sablé / Meslay-du-Maine / Laval

	ALLER		RETOUR	
	Bouessay (mairie)	Laval (gare routière)	Laval (gare routière)	Bouessay (mairie)
du lundi au vendredi	6h19	7h22	18h30	19h26
le samedi	7h04	8h03	17h40	18h33

Ligne 118 : Sablé / Segré

Bouessay	Greze	Château-Gontier
6h49	7h11	7h45
19h35	19h51	20h06
Château-Gontier	Greze	Bouessay
12h30	12h53	13h11
16h50	17h18	17h35
17h57	18h19	18h36
18h03	18h23	18h40

A Château-Gontier, plusieurs arrêts possibles

Le COVOITURAGE associatif au service des personnes à mobilité réduite vous accompagne dans vos déplacements pour :

- Les courses
- Aller à la banque, mairie, pharmacie, bibliothèque etc...
- Rendez-vous médicaux
- Activités de loisirs, culturelles
- Visite à la famille, aux amis

DEMOGRAPHIE



ILS SE SONT MARIÉS

Mme MBIA et Mr OUATTARA
01 février 2020

Mme LEMERT et Mr COMPAIN
05 septembre 2020

Mmes FRICARD et ROYER
17 octobre 2020



Inédit à Bouessay ! les mariages ont été célébrés à l'extérieur dans le périmètre de la mairie en raison de la COVID .

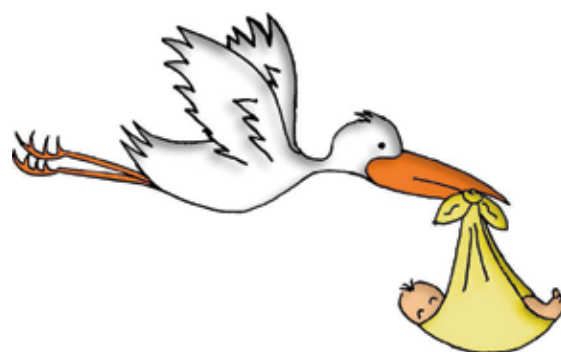


NOUVEAUX ARRIVANTS À BOUESSAY

C'est avec un très grand plaisir que nous avons accueilli sur notre Commune :

Mr et Mme LETELLIER	5 rue du Grez
Mr HAVARD	13 rue de la Vaige
Mr RENOULT	1 rue de la Rochette
Mme LEDUC et Mr ROSSI	22 rue des Violettes
Mr PRANPART	9 allée des Tilleuls
Mr LEPINE et Mme ROUSSEL	7 rue des Eglantiers
Mme LABROUCHE	14 rue des Violettes
Mr et Mme GAUVRIT	42 rue de Sablé
Mr FILOLEAU	2 rue Traversière

Au regard de la situation sanitaire actuelle, l'équipe municipale est malheureusement dans l'impossibilité, actuellement, de prévoir les vœux du Maire pour l'année 2021. Nous espérons que cet événement, moment important de rencontre avec la population, pourra être maintenu.



ILS SONT NÉS

Lisa OFFRET	08 décembre 2019
Lucka HIOU	12 décembre 2019
Félicité LECOANET	20 janvier 2020
Bastien et Marceau GEFRIAUD	26 mars 2020
Colin ROUSSEAU	8 juin 2020
Lyam LEPINE	22 octobre 2020
Cheyenne FERRAND	16 novembre 2020

ILS NOUS ONT QUITTÉ ...

Marie-Ange Million	26 décembre 2019
André Loison	23 septembre 2020
Suzanne Haudouin	7 octobre 2020
Renée Lemonnier	18 octobre 2020



Les assistantes maternelles



Christelle LESCALIER
Les Tilleuls
02 53 68 52 48 / 06 20 83 19 71

Dominique GAULIN
15 rue des Violettes
02 43 70 81 67

Delphine NESSIBI
41 rue de Souvigné
02 53 62 05 / 06 46 34 52 95
lassaad.nessibi@neuf.fr

Marie-Hélène MERLIN
Les Bodinières
06 19 88 60 33
mh.merlin@hotmail.com

Valérie BEAUPLÉ
2 Allée des Tilleuls
02 43 06 74 19

Marie Jessica FURCY
4 Allée des Chênes Verts
09 81 35 05 78 / 06 01 85 15 08
maryjessika@yahoo.fr

Commerçants, artisans et autres



Menuisier

Nicolas Rousseau
10 rue de Sablé
06 46 62 62 44
Mail : nico.gratrock@live.fr

Garage automobile

Renault
zone artisanale Les Fourneaux
Route de Château Gontier
02 43 07 41 40

Bar, Tabac, Presse, Snack et dépôt de pain

Café Le Royal
Ghislaine Delacour
8 rue de Sablé
02 43 70 82 09

Hôtel Mme Allain

16 rue de Sablé
02 43 70 82 71

Ferronnerie d'Art

Cédric Vielle
l'âge de fer
La Maison Neuve
06 19 10 17 33

Electricité

Denos Christophe
20 rue du Colombier
06 35 12 50 40

Paysagiste

Christophe
A Votre Service
la Martinière
06 78 84 41 16

Maconnerie :

Stenegry Christian
la Poinçonnrière
09 67 61 62 81

Cuisiniste

Bricaud Alain
Belle Manière
02 43 07 15 36

Bijouterie fantaisie

Mickael Langlais
L'intemporel by LM Créations
12 rue des Violettes
02 43 07 59 12

Gîte

La Maison d'Agathe
Les Vallées Route de Laval
06 77 79 94 44

Cours d'anglais

Marie Jessica Furcy
06 01 85 15 08

Samira Beauté

1 allée des Chênes Verts
07 88 55 58 67





Nombre de valeurs mesurées 4224

Vitesse moyenne 44 Km/h

85 % des véhicules roulent entre 0 et 53 Km/h

Vitesse maximale relevée : 93 Km/h un dimanche à 15 h

Un excès de vitesse en agglomération est sanctionné par une amende forfaitaire de 135 euros et par un retrait d'un point sur le permis de conduire pour un excès inférieur à 20 km/h, 2 points entre 20 et 29 km/h, 3 points entre 30 et 39 km/h, 4 points entre 40 et 49 km/h.



Il a été mis en place route de Souvigné dans les 2 sens du vendredi 11 septembre au vendredi 25 septembre où la vitesse est limitée à 50 km/h.

Propreté du village



*Les Crottes
C'est dans le sac*
Merci

De nombreux habitants de Bouessay se plaignent des déjections canines sur les espaces publics, trottoirs... Nous remercions les propriétaires qui font le nécessaire afin de garder notre village propre.



Un geste simple pour préserver nos trottoirs et espaces verts

1



On met la main dans un sac plastique et on le retourne, ...

... on attrape l'heureuse création de son chien ...

2



3

... et on jette le tout dans la poubelle la plus proche.

Facile !

Vie Scolaire

Marie-Claude : une nouvelle employée de restauration pour l'école « La clé des Champs » !

Nous l'avons aperçue quelques semaines en juin dernier, et depuis la rentrée elle est de nouveau présente au côté des enfants de notre école et ça, c'est une très bonne nouvelle !

Marie-Claude habitante de notre commune depuis de nombreuses années, maman de 2 enfants, avoue sans détour aimer son métier, qui lui permet d'être au plus près de nos petits bouesséens.

Son parcours professionnel parle pour elle. Formée à la restauration collective ainsi qu'à l'hygiène et l'entretien des locaux, « son sourire et sa joie de vivre mettent tout le monde de bonne humeur » nous confient quelques petites têtes blondes aux airs bien malicieux !



Des futurs travaux au programme de cette nouvelle année...



Cette idée était dans l'air du temps depuis un petit moment déjà. La crise du coronavirus et la mise en place d'une nouvelle commission « école » à la suite des élections du mois de mars dernier, ont quelque peu ralenti ce projet. Mais comme le dit si bien le dicton « tout vient à point, à qui sait attendre », la commune, soucieuse d'améliorer l'accueil et la qualité du cadre de vie de notre établissement, a décidé de réinvestir les anciennes classes dès la prochaine rentrée en septembre 2021.

C'est ainsi, que des travaux sont programmés tout au long de cette année scolaire, en concertation avec le corps enseignant, afin de garantir à tous, de travailler dans un nouvel environnement plus fonctionnel et sécuritaire.



LA CLE DES CHAMPS

L'école dirigée par Mme Hélène Tullean compte 52 élèves répartis en 3 classes :

PS-MS-GS : 16 élèves , enseignante Lise Texier

ATSEM Monique Achour

CP-CE1-CE2 : 15 élèves, enseignant Jimmy Daraize

CE2-CM-CM2 : 21 élèves, enseignante Hélène Tullean



De gauche à droite : Hélène Tullean , Eric Goguillon remplaçant temporaire de Lise Texier , Jimmy Daraize , Sylvia Bataille AESH , Monique Achour

Horaires 9-12h / 13h30-16h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis

Garderie matin, soir et mercredi matin assurée par Mme Monique Achour.

Une nouvelle bibliothèque pour nos enfants

Il a été constaté que beaucoup de livres étaient éparpillés dans tous les bâtiments et dans chacune des classes. Il a été décidé de tous les rassembler afin de constituer une bibliothèque d'école. Le livre et la lecture seront ainsi placés au cœur de la vie de l'école permettant ainsi aux enfants et aux enseignants d'en jouir en toute liberté. Les élèves pourront prendre part aux différentes opérations de prêt et de rangement et ainsi devenir acteurs de ce lieu de sociabilisation. Dominique, une bibliothécaire bénévole qui officie déjà à Auvers s'est proposée pour mener à bien ce projet .



Ils sont à votre écoute !

Les nouveaux représentants des parents d'élèves de notre école, élus en octobre dernier, sont à votre écoute.

- Mme Sandrine Bricaud
- Mr Florent Mancini
- Mr Cédric Vieille

N'hésitez pas à les interpeller pour toutes interrogations ou, tout simplement, leur remonter des informations qui vous sembleraient utiles, en lien avec le fonctionnement de l'école.

Réunis 3 fois au cours de l'année scolaire, ils sont votre relais auprès des enseignants et de la municipalité.

Des projets pédagogiques et culturels malgré la « Covid »

Évidemment, la situation sanitaire que traverse notre pays depuis de nombreux mois, n'est pas propice à se projeter sur des projets pédagogiques et culturels comme nos enfants en avaient l'habitude.

Mais la vie ne s'arrête pas là ! Les trois enseignants de notre école ont prévu quelques sorties en lien avec l'Association des Parents d'Elèves, au cours de cette seconde partie de l'année scolaire, sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.

Poursuite du thème de la nature avec un projet commun à l'école : Rando-nature

Randos -nature

Dans l'espace nature situé derrière l'école

Dans le village de Bouessay

De l'école jusqu'à la forêt de Bellebranche (au printemps)

Au Mont Rochard (Nord Mayenne) (fin d'année)



Activités sportives

Tennis 5 à 6 séances avec Joël Cruchet pour chacune des classes

Escalade pour la classe des CE2-CM1-CM2 avec le mur d'escalade dans l'école pour en faire profiter également les autres classes.

Piscine à Sablé sur Sarthe avec les CP-CE-CM.

Activité découverte

Création d'un potager pour les maternelles



Activités culturelles

Sortie bibliothèque 1 fois par mois pour chacune des classes

Musique pour la classe des CP-CE1-CE2 avec une intervenante.

1 sortie culturelle par classe (théâtre, cinéma,...) prévue au printemps.

Temps forts de l'école

Balade de Noël, carnaval et fête de fin d'année (en questionnement avec l'APE et la municipalité en fonction du protocole sanitaire)

Lors de l'assemblée générale du 8 janvier 2020, 67 personnes se sont inscrites à notre club. Notre concours de cartes du 5 février entre adhérents, s'est déroulé dans une bonne ambiance. L'après-midi du 26 février nous avons organisé un concours de cartes et de boules tout en dégustant des crêpes.

A la réunion du 4 mars, pour cause sanitaire liée à la COVID 19, le bureau a annulé le concours de belote ouvert à tous et, suite à cette pandémie, il n'y a plus eu de mercredi loisirs cette année.

Protégez-vous . Prenez soin de vous !

Nous vous souhaitons, malgré cette épidémie, de bonnes fêtes de fin d'année.



60 ans de mariage d'Hélène et Jacquie Porteboeuf ainsi que de Léone et Raymond Ritouet



80 ans de Josiane Rousseau, Thérèse Legeay, Jacquie Porteboeuf, Suzanne et Paul Cartier

Bouessay Animations Sports Culture



Le comité des fêtes de Bouessay (BASC) a annulé toutes les animations sur la commune pour respecter les règles sanitaires en vigueur : les cours de théâtre, la journée environnement, le concours de pétanque, la fête du village avec son bal et son feu d'artifice, le cinéma en plein air et dernièrement le rallye vélo. Le président, Mr Alain Bricaud et l'ensemble des membres du comité ont toujours pour objectif d'apporter des animations sur le village de Bouessay « Cette année, nous avons eu jusqu'au dernier moment l'espoir d'organiser le rallye vélo pour finir la saison estivale de la plus belle des manières. Hélas, l'annulation était la meilleure solution. Nous terminerons l'année avec nos décorations de Noël pour apporter de la gaieté sur cette fin d'année 2020 ». L'assemblée générale aura lieu fin janvier.

Amicale UNC-AFN-OM Bouessay Saint Loup

Les activités de l'amicale des AFN ont été interrompues suite à la pandémie .

La prochaine assemblée générale devrait avoir lieu en janvier et le repas intercommunal en avril.

Bien que la cérémonie n'ait pas pu avoir lieu, la municipalité a tenu à commémorer le 11 novembre en déposant des fleurs sur le monument aux morts.



Association de Parents d'Elèves Bouessay

En cette situation particulière et contexte difficile pour les associations, l'APE de Bouessay reste néanmoins active et motivée. Dès la rentrée des classes nous avons mis en place une **vente de biscuits et madeleines « Bijou »** ouverte à tout le village grâce à la distribution de catalogues et bons de commande dans les boîtes aux lettres, qui a eu un fort succès.



Pour **noël**, nous avons réfléchi à un nouveau mode pour respecter les contraintes sanitaires et en même temps rester dans un esprit de fête. A l'heure où nous écrivons cet article, nous espérons tenir quelques stands sur le parking à côté la Mairie le vendredi 04 décembre 2020 à partir de 16h30 : vente d'objets de Noël fabriqués par les enfants en classe, diffusion de chants des élèves préparés avec leurs enseignants, livraisons de brioches (vendues en amont via les boîtes aux lettres), tirage au sort de la tombola de Noël (tickets vendus au préalable par les enfants) avec des lots très attractifs en partenariat avec les commerces et artisans locaux, crêpes et boissons à emporter (pas de buvette sur place), limitation du nombre de personnes dans l'enceinte grâce à des barrières et un sens de circulation, port du masque obligatoire.

Debut d'année 2021

Quoi de mieux après les fêtes qu'un bon plat chaud à emporter préparé par un professionnel ? Plusieurs choix seront proposés et la date confirmée ultérieurement.

Carnaval

Cette année les enfants défilent classe par classe dans l'espace nature. Ils pourront participer à des activités extérieures avec le minimum de manipulation. Un goûter avec emballage individuel sera distribué à différents intervalles.

Fête de l'école

Il est encore trop tôt pour prévoir quoique ce soit et bien que les grands rassemblements semblent prohibés, l'équipe enseignante et l'APE réfléchissent déjà à des solutions pour finir l'année en beauté.



Toutes ces manifestations ont un seul but : le bien-être de nos enfants à l'école ! Grâce à vous tous, l'argent récolté servira cette année à financer un spectacle, des cours de tennis, participer aux frais de transports pour emmener les enfants aux activités sportives ou culturelles, acheter du matériel...

Nous tenons à remercier tous les bouesséens pour leur soutien et participation.



Retrouvez-nous sur notre page Facebook pour suivre les actualités de notre Association de Parents d'Elèves : APE de Bouessay

En amont du Conseil Municipal du 7 septembre 2020, Daniel CHEVALIER est venu à la rencontre de l'équipe municipale.

Le Président s'est dit attaché à une meilleure représentation des communes dans la gouvernance de l'intercommunalité. Dans cet esprit, il souhaite œuvrer pour le développement des liens entre les différentes équipes municipales afin de corriger l'éloignement du décisionnel. Aussi, le Conseil Communautaire s'est saisi de l'opportunité fournie par la loi Engagement et proximité de décembre 2019, d'autoriser la participation de conseillers municipaux des communes membres aux commissions communautaires, lieux d'échanges, de propositions et de travail sur les politiques et projets communautaires.

Ainsi, il a été décidé que chaque commune membre puisse y être représentée par un conseiller municipal, hors Sablé sur Sarthe pour qui 3 conseillers municipaux sont prévus.

Daniel CHEVALIER a aussi annoncé la candidature de la communauté de communes pour une future implantation d'un centre de la Bibliothèque nationale de France (BNF), centre de conservation de ses collections.

Il a terminé sa présentation en nous faisant part de sa volonté d'aller à la rencontre de chaque Conseil municipal des communes membres de la C.C. au cours de son mandat. **Bouessay était la première !**

Visite du Président



Daniel Chevalier
Président de la communauté de
communes
Maire de Juigné

Commissions	Conseillers municipaux
Aménagement du territoire, de l'habitat, de la politique de la Ville, de l'accueil des gens du voyage, des mobilités	Anita DUPONT
Administration générale, des fonctions supports et des moyens transversaux	Christophe FREUSLON
Environnement	Pierre PATERNE – Vice président Suppléant : Mickael LAMY
Tourisme, valorisation des patrimoines locaux et culture	Dominique DAUBIAS
Solidarités, prévention, santé et autonomie	Mickael LAMY Suppléante : Anita DUPONT
Sports, éducation et loisirs, parentalité et petite enfance	Audrey MANCINI Suppléante : Dominique DAUBIAS
Infrastructures et maîtrise d'ouvrage publique	Christophe FREUSLON
Agriculture et commerce	Christophe FREUSLON Suppléante : Brigitte Rocheteau

Cinéma Confluences

Évaluation du Projet : 2 000 000 €

Participation des Collectivités locales : 30 %

Détail des Participations :

Région des Pays de la Loire	60 000 €
Communauté de Communes	540 000 €



Les collectivités locales contribuent à maintenir une répartition équilibrée de l'équipement cinématographique sur le territoire. Comme le prévoit la réglementation, elles ont la possibilité d'attribuer aux salles de cinéma réalisant moins 2200 entrées hebdomadaires des subventions dont le montant ne doit pas excéder 30% du coût du projet. Leur soutien est essentiel notamment pour permettre à nos concitoyens de bénéficier d'une offre cinématographique au plus près de chez eux.



Le CISPD de Sablé-sur-Sarthe présidé par Eric David (Vice-président de la Communauté de Communes), aura 12 ans en janvier prochain. Cette structure maintenant reconnue pour son efficacité, est un outil au service des élus et des usagers de notre territoire. Les agents médiateurs sociaux interviennent sur l'ensemble de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe sur les questions de différends de voisinage, les situations conflictuelles, la tranquillité des espaces publics, les différends familiaux.

Mise en œuvre d'actions de prévention en milieu scolaire s'adressant à tous les collégiens et lycéens du territoire : sensibiliser les jeunes à la citoyenneté, lutter contre toutes les formes de violence et de discriminations ... des soirées débats, des conférences peuvent être proposées aux parents et/ou aux jeunes.

Accompagnement des jeunes par un éducateur, en lien avec les établissements scolaires et leurs parents afin d'éviter les sanctions notamment les exclusions définitives. Le rappel à l'ordre est une alternative à la sanction judiciaire. Il permet aux parents de trouver un espace d'échanges et de discussion avec l'établissement scolaire et le CISPD afin d'évaluer ensemble le cadre à poser auprès de leur enfant.

Prévenir les ruptures éducatives en accompagnant un jeune et sa famille quand une situation commence à être difficile à gérer (décrochage scolaire, attitudes inadaptées à la maison ou sur les espaces publics...). L'objectif du CISPD est alors de soutenir les familles dans l'exercice de leur autorité parentale. Ce dispositif réunit tous les partenaires institutionnels (Education Nationale, Mairie, services sociaux du Département de la Sarthe, Maison des Adolescents, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Gendarmerie Nationale).

En accord avec le procureur de la République, le CISPD peut contraindre la personne ayant commis une dégradation de biens publics à réparer le préjudice subi.



Vous pouvez contacter Christelle, assistante de direction, au 02 43 62 50 64, qui vous proposera un rendez-vous. Adresse : Rue du Château – 72300 SABLE SUR SARTHE. Adresse e-mail : cispd@sablesursarthe.fr

Un espace d'accueil et d'écoute avec Gaëlle, assistante sociale, pour prévenir et accompagner les situations de violences conjugales, violences faites aux femmes (sexistes, sexuelles) et aider les victimes.

MEDIATHEQUE

Adresse

Allée de la Fuie 53290 Bouessay

mediatheque@sablesursarthe.fr

Tél. : 02 43 07 89 94



Malgré les conditions sanitaires liées à la Covid 19, votre espace Mayenne de Bouessay est ouvert aux horaires habituels et a du, vous le comprendrez, s'adapter à la situation.

Dans quelles conditions :

Pour que cette ouverture se passe au mieux, il est indispensable de respecter les règles sanitaires suivantes:

- Le port du masque obligatoire pour toute personne de plus de 11 ans.
- La distanciation physique entre 2 personnes à respecter.
- La désinfection des mains à l'entrée de la médiathèque.

Activités suspendues pendant le confinement, mise en place d'un drive .

Que peut-on y faire ?

- Prêt et retour de documents
- Inscription et réinscription
- Réservation et conseil de lecture
- Consultation sur place et lecture de la presse
- Espace de travail individuel

L'accueil sur place est soumis à une jauge maximale, un nettoyage quotidien est effectué ainsi que l'aération des locaux. Les documents retournés sont désinfectés et mis en quarantaine avant d'être rangés.



Et l'action culturelle ? :

Tout en demeurant prudent, la reprise des animations récurrentes est possible grâce aux différents protocoles sanitaires mis en place, liés aux différents publics accueillis. Ainsi , il est possible de participer aux animations suivantes, **à l'espace Mayenne, sur inscription**, en respectant une jauge maximale :

P'tit bout lit : Des histoires pour captiver les p'tites oreilles (de 0 à 3 ans)

Contalabibli : Ouvrez grand vos oreilles (de 4 à 8 ans)

A vos manettes ! : jeux vidéo sur console (dès 6 ans)

Ateliers remue-mémoire : Venez entretenir et stimuler vos neurones !

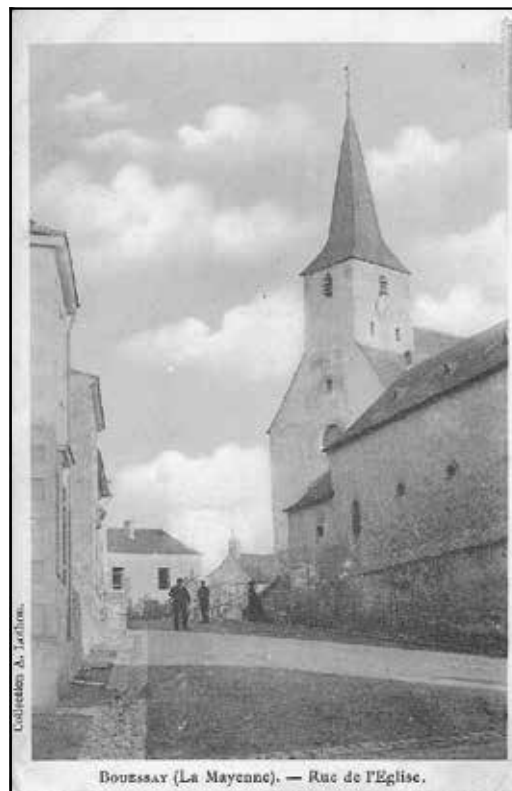
A noter qu'à l'espace Pierre Reverdy, les animations suivantes sont proposées :

L'atelier bureautique : Venez approfondir vos connaissances en bureautique et numérique

Club lecture : un mois, un livre et 2 heures pour échanger sur ses impressions de lecture avec d'autres lecteurs.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h-18h (14h30-18h : vacances scolaires)
Mardi : 16h-18h (14h30-18h : vacances scolaires)
Mercredi : 10h-12h et 14h30-18h
Samedi : 10h-12h (fermé : vacances scolaires)



Cette église garde peu de vestiges de l'édifice roman original, brûlée vers 1586 par les huguenots. Les seigneurs de Boussay y sont enterrés. Avant l'achèvement de sa restauration en 1624, les offices sont célébrés dans la chapelle Saint-Laurent, aujourd'hui disparue. (l'école des filles, devenue depuis la Salle Communale, est construite à son emplacement). L'église est victime de la foudre à plusieurs reprises au XIX^{ème} siècle et en 1912, à la suite d'un incendie accidentel, le clocher perd définitivement sa flèche. L'église est une nouvelle fois restaurée. Les dernières inhumations dans le cimetière qui entoure le bâtiment ont lieu en 1815.

Connaissez-vous votre village ?

Sur la maison
de La Rochette

Réponses aux ques-
tions du bulletin n° 61



Niveau de la mer au
coin de la rue de Sablé
et de la rue de l'église



Fronteau d'une maison au 12 rue de l'église, autrefois un café quelque peu épicerie où on pouvait aussi se faire coiffer ! Il y avait 3 autres cafés dans le village, un à l'emplacement du restaurant, un second presque en face et le dernier à l'emplacement de l'actuel bar.



Nouvelle
énigme



Où se trouvent
ces détails ?



L'équipe municipale vous souhaite de

très belles fêtes de fin d'année !